1. Réévaluation d’un régime de protection public (personne représentée par le Curateur public)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ÉTAPES | AVANT LES MODIFICATIONS | APRÈS LES MODIFICATIONS |
| Demande de réévaluation à l’établissement | Faite par le CPQ | Pas de changement |
| Demande de réévaluation aux évaluateurs | Établissement remplit section 1 de la *réévaluation médicale* et fait la demande au médecin | Établissement remplit la section 1 de l’*Avis dans le cadre de la réévaluation* et fait la demande au médecin |
| Médecin | Remplit le formulaire de *réévaluation médicale* dans tous les cas  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet les documents à l’évaluateur psychosocial ou l’établissement | Remplit l’*Avis dans le cadre de la réévaluation –* section 2 dans tous les cas  Remplit le formulaire de *réévaluation médicale* seulement si recommandation de modification ou de mainlevée du régime de protection  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet les documents **originaux** à l’évaluateur psychosocial |
| Évaluateur psychosocial | Remplit le formulaire de *réévaluation psychosociale* dans tous les cas  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet les documents à l’établissement | Remplit l’*Avis dans le cadre de la réévaluation -* section 3 dans tous les cas  Remplit le formulaire de *réévaluation psychosociale* seulement si recommandation de modification ou de mainlevée du régime de protection  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet les documents **originaux** **au demandeur si maintien du régime ou si non concordance des recommandations des évaluateurs**  Ou  Transmet les documents **originaux** **à l’établissement (la personne désignée par l’établissement) si recommandations de modification ou de mainlevée du régime de protection** |
| Établissement | Remplit l’Avis du directeur général dans tous les cas  Transmet dans tous les cas les documents originaux au Curateur public  Transmet une copie des documents à la personne réévaluée | Transmet les 3 documents **originaux**, la lettre d’accompagnement (voir modèle) et le chèque couvrant les frais judiciaires au tribunal **si recommandations de modification ou de mainlevée du régime de protection**  Transmet une **copie** des 3 documents au Curateur public et à la personne représentée |
| Frais du timbre judiciaire | Payé par le Curateur public à partir du patrimoine de la personne représentée | Payé par l’établissement et remboursé par le Curateur public à partir du patrimoine de la personne représentée |

1. Réévaluation d’un régime de protection privé (personne représentée par un proche ou un tiers)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ÉTAPES | AVANT LES MODIFICATIONS | APRÈS LES MODIFICATIONS |
| Demande de réévaluation | Faite par le conseiller au majeur, tuteur ou curateur aux évaluateurs directement ou à l’établissement | Pas de changement |
| Médecin | Remplit le formulaire de *réévaluation médicale* dans tous les cas  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet les documents au demandeur, à l’évaluateur psychosocial ou à l’établissement | Remplit l’*Avis dans le cadre de la réévaluation –* sections 1 et 2 **dans tous les cas**  Remplit le formulaire de *réévaluation médicale* seulement si recommandation de modification ou de mainlevée du régime de protection  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet **les documents originaux à l’évaluateur psychosocial** |
| Évaluateur psychosocial | Remplit le formulaire de *réévaluation psychosociale* dans tous les cas  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet les documents au demandeur ou à l’établissement | Remplit l’*Avis dans le cadre de la réévaluation -* section 3 **dans tous les cas**  Remplit le formulaire de *réévaluation psychosociale* seulement si recommandation de modification ou de mainlevée du régime de protection  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet les documents **originaux** **au demandeur si maintien du régime ou si non concordance des recommandations des évaluateurs**  Ou  Transmet les documents **originaux** **à l’établissement (la personne désignée par l’établissement) si recommandations de modification ou de mainlevée du régime de protection**  **Si recommandations de modification ou de mainlevée du régime de protection et que l’évaluateur psychosocial travaille en pratique autonome** **privée :**  Il transmet lui-même les 3 documents **originaux**, la lettre d’accompagnement (voir modèle) et le chèque couvrant les frais judiciaires au tribunal. Il peut ajouter le montant des frais judiciaires du dépôt à ses honoraires. |
| Établissement | Si les évaluateurs relèvent d’un établissement :  Transmet dans tous les cas les documents originaux au demandeur  Transmet une copie des documents à la personne réévaluée | Si les évaluateurs relèvent d’un établissement :  L’établissement transmet les 3 documents **originaux**, la lettre d’accompagnement (voir modèle) et le chèque couvrant les frais judiciaires au tribunal **si recommandation de modification ou de mainlevée du régime de protection**  Transmet une **copie** des documents à la personne réévaluée  Et au demandeur (conseiller au majeur, tuteur ou curateur) |
| Frais du timbre judiciaire | Payé par le tuteur ou curateur à partir du patrimoine de la personne représentée | Payé par l’établissement et remboursé par le tuteur ou curateur à partir du patrimoine de la personne représentée |

1. Réévaluation d’un mandat de protection

Il n’y a pas de réévaluation périodique obligatoire pour le mandat de protection. Si l’on constate que l’inaptitude du mandant cesse, il faut alors en faire rapport au tribunal afin de faire cesser les effets du mandat.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ÉTAPES | AVANT LES MODIFICATIONS | APRÈS LES MODIFICATIONS |
| Demande de réévaluation | Faite directement aux évaluateurs ou à l’établissement par le mandant, le mandataire ou le CPQ si signalement | Pas de changement |
| Médecin | Remplit le formulaire de *réévaluation médicale* dans tous les cas  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet les documents au demandeur, à l’évaluateur psychosocial ou à l’établissement | Remplit le formulaire de *réévaluation médicale* seulement s’il constate que l’inaptitude du mandant a cessé  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet **le formulaire original rempli à l’évaluateur psychosocial** |
| Évaluateur psychosocial | Remplit le formulaire de *réévaluation psychosociale* dans tous les cas  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet les documents au demandeur ou à l’établissement | Remplit le formulaire de *réévaluation psychosociale* seulement si recommandation de cessation des effets du mandat  Informe la personne réévaluée de ses conclusions  Transmet les documents **originaux** **à l’établissement (la personne désignée par l’établissement) si recommandations de cessation des effets du mandat**  **Si recommandations de cessation des effets du mandat et que ni le médecin, ni l’évaluateur psychosocial ne sont rattaché à un établissement:**  Transmettre les documents **originaux** au demandeur. |
| Établissement | Si les évaluateurs relèvent d’un établissement :  Transmet dans tous les cas les documents originaux au demandeur  Transmet une copie des documents à la personne réévaluée | Si les évaluateurs relèvent d’un établissement et qu’ils recommandent la **cessation des effets du mandat :**  L’établissement transmet les documents **originaux**, la lettre d’accompagnement (voir modèle) et le chèque couvrant les frais judiciaires au tribunal  Transmet une **copie** des documents au mandant et au mandataire. |
| Frais du timbre judiciaire | Payé par le mandataire à partir du patrimoine du mandant | Payé par l’établissement et remboursé par le mandataire à partir du patrimoine du mandant |